

Fonds canadien de petites capitalisations AGF

Aperçu du fonds

Catégorie d'actif du fonds : Actions canadiennes à petite/moyenne capitalisation	Indice de référence : Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX	Date de création : 15 février 1996 (série OPC) 14 janvier 2000 (série F)	Style d'investissement : Croissance	Gestionnaires de portefeuille Cypress Capital Management Ltd. Michael Fricker, MBA, CFA Jeff Bay, CFA
--	---	---	---	---

Aperçu des marchés

Les marchés boursiers mondiaux ont inscrit des rendements négatifs au premier trimestre, les gains enregistrés en février ayant été effacés par les baisses du marché après l'attaque des États-Unis et d'Israël contre l'Iran. Les marchés émergents (représentés par l'indice MSCI Marchés émergents) ont enregistré des rendements supérieurs, progressant de 0,1 % seulement au cours du trimestre (tous les rendements des marchés boursiers sont exprimés en dollars américains), tandis que les marchés développés (représentés par l'indice MSCI Monde) ont reculé de 3,5 %. Parmi les marchés développés, l'indice composé S&P/TSX du Canada, abondant en ressources, a mené le bal, progressant de 2,4 %, suivi de l'indice japonais Nikkei 225, en hausse de 2,3 %. L'indice MSCI Europe a reculé de 2,4 % et l'indice S&P 500 aux États-Unis a été à la traîne, en baisse de 4,4 %.

Le rendement du marché obligataire a été nominalelement positif au cours du trimestre, l'indice obligataire universel FTSE Canada ayant progressé de 0,2 %. Les taux obligataires ont diminué en février, mais l'attaque du président Trump contre l'Iran a fait augmenter les attentes d'inflation et grimper les taux sur l'ensemble de la courbe. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans avait baissé de 3,43 % à 3,13 % avant l'attaque, avant d'atteindre 3,47 % à la fin du trimestre. La Banque du Canada (BdC) a maintenu le statu quo au cours du trimestre, après des réductions de taux de 25 pb en septembre et en octobre. Le taux directeur a été réduit de 275 pb au total depuis que la BdC a commencé à abaisser les taux en juin 2024, ce qui le porte actuellement à 2,25 %. La Réserve fédérale américaine a également maintenu le statu quo au cours du trimestre, après avoir procédé à des réductions de taux de 25 pb en septembre, en octobre et en décembre.

Si l'on examine de plus près les marchés boursiers canadiens, le gain de 3,9 % (en dollars canadiens) de l'indice composé S&P/TSX était contrasté, et seulement cinq secteurs ont affiché des rendements positifs. Les rendements ont été attribuables aux secteurs des ressources, l'énergie menant le bal, en hausse de 30 %, et les matériaux, en hausse de 11 %. Les services aux collectivités ont également inscrit un solide rendement, en hausse de 11 % au cours du trimestre. Les secteurs non cycliques ou sensibles aux taux d'intérêt ont généralement été à la traîne, les technologies de l'information étant le secteur le plus faible, en baisse de 23 %, suivi des soins de santé, de l'immobilier et de la consommation discrétionnaire, tous en baisse de 4 %. De plus les secteurs de la finance (-2 %) et de l'industrie (-0,2 %) ont affiché des rendements négatifs.

Les actions à petite capitalisation ont surpassé les actions à grande capitalisation pour un quatrième trimestre consécutif, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX ayant progressé de 11,4 %, contre 3,9 % pour l'indice composé S&P/TSX. Le rendement des secteurs à petite capitalisation a été généralisé, sept des onze secteurs affichant des rendements positifs. Ce thème était toutefois semblable à celui des actions à grande capitalisation, les secteurs des ressources étant solides, comme en font foi les hausses de 35 % pour l'énergie et de 9 % pour les matériaux. Les secteurs des services aux collectivités ont également progressé de 24 % (Boralex ayant progressé de 46 % en raison d'une privatisation), l'industrie a progressé de 12 % et les biens de consommation de base ont augmenté de 11 %. Tout comme les actions à grande capitalisation, le secteur des technologies de l'information a été le plus faible, en baisse de 15 %, suivi de la consommation discrétionnaire, en baisse de 9 %, des soins de santé, en baisse de 5 % et de l'immobilier, en baisse de 3 %.

Le rendement supérieur des titres à petite capitalisation par rapport aux titres à grande capitalisation est attribuable à une répartition sectorielle avantageuse et, dans une moindre mesure, au solide rendement des titres à petite capitalisation. Les facteurs les plus importants du point de vue de la répartition sectorielle ont été la sous-pondération du secteur des technologies de l'information, qui a été le moins performant (pondération de 4,2 % pour les titres à petite capitalisation contre 7,3 % pour les titres à grande capitalisation au 31 mars 2026), et les services financiers, qui ont inscrit de piètres rendements (5,8 % contre 31,1 %), ainsi que la surpondération de l'énergie, qui a été la plus performante (25,7 % contre 18,4 %). Les rendements qui ont le plus contribué au rendement du point de vue de la sélection des titres ont été ceux des titres à petite capitalisation de l'industrie (+12 % pour les titres à petite capitalisation contre -0 % pour les titres à grande capitalisation), de l'énergie (+35 % contre +30 %) et de la finance (+2 % contre -2 %), trois des secteurs les plus lourds de l'indice de référence des titres à grande capitalisation, à 10,2 %, 18,4 % et 31,1 % respectivement.

Après une période de rendements supérieurs des titres à petite capitalisation au moment où les marchés rebondissaient après la baisse provoquée par le coronavirus jusqu'au milieu de 2021, les titres à grande capitalisation ont mené le bal au début de 2022, ce qui coïncidait avec le début du cycle de hausse des taux. Les actions à petite capitalisation ont toutefois repris de la vigueur récemment, en grande partie grâce aux actions aurifères, et sont maintenant stimulées par l'énergie, qui a enregistré quatre trimestres consécutifs de rendement supérieur.

Aperçu du Fonds

Rendement annualisé en \$ CAN (après déduction des frais), au 31 mars 2026 (rendement en %)	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds canadien de petites capitalisations AGF – série F	1,7 %	33,5 %	13,9 %	10,0 %	9,5 %
Fonds canadien de petites capitalisations AGF – série OPC	1,4 %	31,9 %	12,5 %	8,7 %	8,3 %
Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX ¹	11,4 %	65,8 %	25,8 %	15,7 %	12,3 %

Source : Placements AGF, au 31 mars 2026. Les RFG au 30 septembre 2025 sont de 2,83 % (série OPC) et de 1,60 % (série F). **Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication des résultats futurs.** On ne peut pas investir directement dans un indice. Le 20 mai 2016, le Fonds Découverte d'actions canadiennes à faible capitalisation AGF a fusionné avec le Fonds canadien de petites capitalisations AGF. La fusion peut avoir une incidence importante sur le rendement du fonds.

Le Fonds canadien de petites capitalisations AGF a inscrit un rendement trimestriel inférieur à celui de son indice de référence, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, progressant de 1,4 % (série OPC), contre 11,4 % pour l'indice de référence. Ce rendement inférieur est principalement attribuable à la sélection des titres, la répartition sectorielle ayant eu un effet moins négatif sur le rendement relatif.

La sélection des titres a nui au rendement relatif surtout à cause de l'industrie (rendement de -9 % du Fonds contre +12 % pour le secteur) et de la finance (-19 % contre +2 %). Dans le secteur de l'industrie, les dix principaux placements dans Element Fleet Management ont reculé de 16 % et Badger Infrastructure Solutions a perdu 15 % à la suite de solides gains.

L'effet négatif de la répartition sectorielle sur le rendement relatif tient avant tout à la surpondération des deux secteurs les moins performants, à savoir la consommation discrétionnaire (11,7 % dans le portefeuille contre 2,6 % dans l'indice de référence au 31 mars 2026), en baisse de 9,2 % et les technologies de l'information (4,5 % contre 4,2 %) en baisse de 14,7 %, ainsi qu'à la sous-pondération du secteur de l'énergie, qui a fait très bonne figure (21,7 % contre 25,7 %), en hausse de 34,8 %. La sous-pondération des matériaux est le facteur qui a le plus contribué au rendement (12,9 % contre 31,2 %), avec une hausse de 9,3 %, ce qui est inférieur au rendement de 11,4 % de l'indice de référence des titres à petite capitalisation.

¹ Le rendement de l'indice de référence est celui de la fin de mois la plus proche de la date de début du rendement du Fonds.

Le Fonds détenait un certain nombre de placements qui ont produit de solides rendements à deux chiffres. Parmi les dix titres les plus performants, il y avait sept placements dans le secteur de l'énergie, deux dans le secteur des services aux collectivités et un dans le secteur des biens de consommation de base. Les gains ont été tirés par Athabasca Oil (+60 %), Boralex (+46 %), grâce à une privatisation par Brookfield/La Caisse, Tamarack Valley Energy (+45 %), Headwater Exploration (+38 %), Enerflex (+38 %), Denison Mines (+35 %), Northland Power (+32 %), Trican Well Service (+24 %) et Kelt Exploration (+22 %) et Les Aliments Maple Leaf (+21 %).

Le changement le plus important apporté au Fonds au cours du trimestre a été l'augmentation de la pondération dans l'énergie (de 16,2 % à 21,7 %). Ont également légèrement augmenté les secteurs des matériaux (de 12,5 % à 12,9 %) et des services aux collectivités (de 3,9 % à 4,3 %). Les réductions de pondération ont été particulièrement marquées dans les secteurs de l'industrie (de 19,6 % à 17,5 %), de la consommation discrétionnaire (de 13,6 % à 11,7 %), de la finance (de 9,2 % à 7,5 %) et des technologies de l'information (de 5,6 % à 4,5 %). Le Fonds n'a pas ajouté de nouveaux titres ni liquidé de positions au cours du trimestre, mais plusieurs positions ont été ajoutées et plusieurs ont été réduites.

Perspectives

Au-delà des marchés boursiers, la reprise de l'économie canadienne après la pandémie de COVID-19 s'est estompée. La croissance du PIB canadien a atteint un niveau négatif au deuxième trimestre de 2025 et au quatrième trimestre de 2025, avec un taux de croissance global de 1,7 % en 2025, soit son plus bas niveau depuis 2020. La Banque du Canada s'attend à ce que la croissance du PIB ralentisse davantage pour s'établir à 1,1 % en 2026. Le marché de l'emploi demeure également anémique, le taux de chômage au Canada passant de 5,0 % au début de 2023 à 6,7 % actuellement, bien qu'il ait reculé par rapport au sommet récent de 7,1 %. Par ailleurs, l'inflation a ralenti pour atteindre un niveau largement conforme à la cible de 2,0 % de la BdC. La BdC est intervenue pour soutenir la croissance en décrétant des réductions de taux de 275 pb au total.

Même si les récentes baisses de taux de la banque centrale et les solides mesures budgétaires devraient stimuler la croissance économique, les perspectives économiques sont devenues incroyablement sombres en raison de l'imposition par les États-Unis de droits de douane sur les importations en provenance de partout dans le monde, y compris du Canada. Même si le Canada semblait initialement avoir évité le pire, M. Trump a augmenté les montants dans plusieurs secteurs et a introduit de nouveaux droits de douane dans d'autres. L'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) doit être renégocié cette année, et il reste à voir si certains de ces tarifs peuvent être récupérés, s'ils seront maintenus tels quels ou si le pays sera confronté à des tarifs douaniers encore plus punitifs ou à des concessions canadiennes.

Nous pouvons nous attendre à ce que la Banque du Canada réagisse à l'affaiblissement de l'économie provoqué par les droits de douane imposés par M. Trump, son attaque contre l'Iran étant une nouvelle considération d'importance. Les risques de baisse de la croissance seront contrebalancés par le risque de hausse des attentes inflationnistes. Bien que nous ne prévoyions pas de nouvelles réductions de taux en 2026, cette perspective repose sur des changements relativement mineurs à l'ACEUM à la suite de sa renégociation. Nous croyons que la BdC reste dépendante des données, avec la possibilité de réduire ou de relever les taux lorsque les droits de douane et la guerre entre les États-Unis et l'Iran, ainsi que leurs répercussions sur la croissance économique et sur l'inflation, deviendront plus clairs.

Les actions canadiennes, notamment les titres de sociétés à petite capitalisation, pourraient continuer à être soutenues non seulement par une banque centrale expansionniste, mais aussi par des valorisations relativement intéressantes. Même si les marchés boursiers américains demeurent nettement supérieurs aux niveaux des valorisations à long terme, les valorisations des actions canadiennes représentent dans l'ensemble une prime plus modeste par rapport aux niveaux historiques. Les valorisations des sociétés à petite capitalisation semblent plus intéressantes, puisque les titres canadiens à petite capitalisation se négocient en deçà de la moyenne, tant sur le plan relatif (par rapport aux sociétés à grande capitalisation) que sur le plan absolu.

Même si les droits de douane potentiels et les guerres commerciales à l'échelle mondiale déclenchées par l'administration Trump semblent représenter le plus grand risque à court terme, l'attaque des États-Unis contre l'Iran et la possibilité de propagation dans un contexte de conflagration plus large au Moyen-Orient représentent un risque important pour les marchés boursiers. Dans ce contexte incertain, nous pouvons nous attendre à ce que la volatilité des marchés boursiers mondiaux se poursuive, et nous continuons de privilégier les sociétés de qualité (affichant des bénéfices résilients et de solides bilans, et dont les titres se négocient à des valorisations intéressantes) en mettant l'accent sur le maintien de la diversification dans un climat d'incertitude accrue.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF en dollars canadiens, au 31 mars 2026. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des droits de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être liés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont des rendements composés globaux annuels historiques. Ils comprennent les changements de valeur des titres et le réinvestissement des dividendes ou distributions et ne prennent pas en considération les commissions de vente, les frais de rachat, de placement, d'autres frais ou l'impôt sur le revenu, payables par les porteurs de titres, qui auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Les commentaires contenus dans le présent document sont fournis à titre de renseignement d'ordre général et sont fondés sur de l'information disponible au 31 mars 2026. Il ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances et aux objectifs d'un investisseur en particulier. Le contenu du présent document ne doit pas être utilisé ni interprété comme un conseil en placement ni comme une offre d'achat ou de vente de titres, et ne vise pas à suggérer de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous assurer de l'exactitude de ces commentaires au moment de leur publication, mais cette exactitude n'est pas garantie. Les conditions du marché peuvent changer, et Placements AGF Inc. n'accepte aucune responsabilité pour des décisions de placement prises par des individus et découlant de l'utilisation ou prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les placements dans les titres mentionnés ont été ou seront rentables et ces références ne doivent pas être considérées comme des recommandations de Placements AGF.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

RFG au 30 septembre 2025. AGF peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. AGF peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

Le présent document peut contenir des renseignements prospectifs qui reflètent nos attentes ou nos prévisions actuelles d'événements futurs. Les renseignements prospectifs sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans le présent document.

Placements AGF est un groupe de filiales en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée, un émetteur assujetti au Canada. Les filiales de Placements AGF sont Placements AGF Inc. (PAGFI), AGF Investments LLC (AGFUS) et AGF International Advisors Company Limited (AGFIA). Le terme Placements AGF peut faire référence à une ou à plusieurs de ces filiales ou à toutes ces filiales conjointement. Ce terme est utilisé pour plus de commodité et ne décrit pas précisément les sociétés distinctes qui gèrent chacune leurs propres affaires.

Les entités qui font partie de Placements AGF ne fournissent des services de conseils en placement ou n'offrent des fonds de placement que dans le territoire où la société ou les produits en question sont inscrits ou encore où la société ou les particuliers sont autorisés à fournir ces services.

Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée et effectue la gestion pour les fonds communs de placement au Canada et agit à titre de conseiller sur ceux-ci.

À l'usage exclusif des conseillers. Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

MD MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Date de publication : 15 mai 2026.

